

Le bilinguisme, réalité sociale et espace culturel

MEKHILEF Messaouda

M-L. Debaghine Université Sétif 2

Date de réception : 13/12/2016 Date d'acceptation : 12/02/2017

Résumé :

De définition si lâche, le bilinguisme est, en l'Algérie un fait avéré, individuellement et socialement. Des locuteurs et des écrivains algériens réussissent tant bien que mal à traduire une « socioculturel » locale dans cet idiome : sont-ils bilingues, écrivent et parlent-ils ce français dit hexagonal ou cet autre français d'Algérie ? Oui si on considère que l'espace et le temps du fait bilingue le définissent, qu'il y a plusieurs bilinguismes et contextes de son déploiement et que les niveaux et les variantes du bilinguisme sont la conséquence du niveau des locuteurs des langues en usage.

Mots clés: bilinguisme, *biculturel*, langues/ en contact, sociolinguistique, arabe, français.

ملخص:

حتى و ان استعصى تعريفها او تشعب فان ازدواجية اللغة حقيقة يسهل ملاحظتها في عديد المجتمعات بما فيها الجزائر، بعض الجزائريين وبخاصة الكتاب باللغة الفرنسية منهم طالما ينجحون في التعبير عن واقع ثقافي اجتماعي وطني بحث باللغة الفرنسية، هل يمكن اعتبارهم متمكنين من اللغة الفرنسية او ان اللغة التي يتقنونها هي بينية (عربية/فرنسية)

قد يكون هذا لو اعتبر ان الزمان و المكان و كذا الطرف و مستوى المتكلمين بلغة ما يحدد مدى تمكنهم من هذه اللغة

مفاتيح: ازدواجية اللغة . عربية . فرنسية . لغة جوارية . علم الاجتماع اللغوي

Abstract:

Definition if lache, bilingualism is, in Algeria - a fact proved, individually and socially. Algerian speakers and writers succeeded in translating a local sociocultural into this idiom: are they bilingual, write and speak the French or hexagonal French or Algerian?

In spite of its complexity, the phenomenon of bilingualism can easily be observed in many communities, including Algeria. In the Algerian context, some Algerians- especially those who write in French- succeed in expressing the national, cultural and social reality purely in French. So, can we consider them fluent in the French language, or the language they master is interface (Arab/ French). Yes, if we consider that time, space, circumstances, and the level of language speakers determines the extent of the language mastery.

Hedda may be if we consider that the time, place and CDA

Keywords: Bilingualism. Arabic .French .Jawarah language.Linguistic science meeting

Le bilinguisme, réalité sociale et espace culturel

La thématique de l'identité et en particulier de l'identité linguistique, est ainsi souvent concomitante à d'autres thématiques telles que celle des pratiques des langues en situation de diglossie ou du plurilinguisme,...

Arezki, Synergies Algérie n° 2, 2008

Du contact des langues à l'identité linguistique, au bilinguisme, la transition que suggère Arezki Abdenour est heureuse en ce sens que tout est lié quand il s'agit de traduire le culturel dans une langue autre que celle du vécu. La problématique est entière qui fait douter Ali Akika, auteur et cinéaste, du sentiment de la facilité de son dépassement qu'affichent, à son sens, certains écrivains francophones. Sceptique, il dira que *“la langue est mon territoire, ma patrie”, disent des écrivains dont l'œuvre est écrite dans une langue autre que maternelle. Cela a été dit si souvent que ça devient un lieu commun.*” (Akika, *Le MatinDZ* du 02/09/2016)

Aussi paradoxal que peut le penser Akika, *«la langue française apparaît, jusqu'à présent, comme un legs historique difficile à intérioriser mais également comme pan de conscience linguistique impossible à refouler»* (Sebaa, 2015 : 21).

Mieux, renchérit Arezki (op.cit), « le français est devenu une langue algérienne qui s'est créolisée en se mélangeant à l'arabe, et qui s'est intégrée dans la vie et dans la langue quotidiennes. »

Qu'est-ce que le bilinguisme ?

Imaginons que la langue soit un chemin faisant le lien entre ce qu'on voit, ce qu'on pense et ce qu'on exprime ; la syntaxe serait l'itinéraire, la grammaire le moyen de transport, les mots des bornes routières marquant les étapes. Que se passe-t-il si, au lieu d'une seule borne, deux se côtoient ? Federico PRANDI.

Rien d'évident ne vient nous y initier, nous instruire ou nous en renseigner. Sa définition est si lâche que chacun y va de sa théorie. Ce serait posséder plus d'une langue pour certains alors que pour d'autres, il suffit de pouvoir communiquer dans plus d'une langue, même apprises. Pour d'autres encore il faudrait pouvoir le faire dans le respect de la norme grammaticale en vigueur dans ces langues. Les moins intransigeants acceptent qu'on puisse comprendre des messages libellés dans des langues différentes.

De fil en aiguille, certains, comme Marion Maurin, arrivent à s'interroger sur le bilingue avant de traiter du bilinguisme. Qu'est-ce que c'est ? Qui l'est et qui ne l'est pas ? Quels contextes et quelles circonstances favorisent ou, au contraire, défavorisent l'acquisition de ce statut ? Et, en vertu de quoi devient-il un statut ? On en arrive même à se poser des questions du type :

Le cerveau d'un bilingue fonctionne-t-il différemment d'un autre ? Et que peut apporter le fait d'être élevé avec deux langues ? Le fait de parler une langue étrangère a-t-il une influence sur notre manière d'être ? (Maurin <https://fr.babbel.com>)

Ce même Marion Maurin, qui trouve que toute définition du bilinguisme est floue et reste imprécise malgré la bonne volonté de ceux qui s'y essayent, en vient à

considérer le bilinguisme comme un mythe : chacun a sa propre idée sur la question. Sur ce plan, si chez le commun des mortels, les opinions divergent, la communauté scientifique n'est pas mieux lotie. Les critères sont trop laches et instables : « *On peut en conclure que le bilinguisme est un phénomène relatif, qui se mesure plutôt en terme de degrés qu'à l'aune d'une définition absolue ; mais surtout, que le bilinguisme est quelque chose de profondément subjectif, de ressenti* », dira-t-il.

La sociologue Kaoutar Harchi (Chercheuse associée au Cerlis -Laboratoire Paris-Descartes-CNRS), va plus loin en déniait aux francophones (donc aux non natifs) le statut ou l'attribut de bilingues. A partir des parcours de cinq illustres écrivains algériens de langue française (Kateb Yacine, Assia Djebar, Rachid Boudjedra, Kamel Daoud et Boualem Sansal), elle déjoue le stratagème de la reconnaissance littéraire, accordée aux écrivains étrangers francophones, qu'elle trouve au rabais car, fait-elle constater, la reconnaissance de ces cinq écrivains n'a jamais été «pleine et entière». Elle ajoute : « *Cela s'explique par l'organisation hiérarchique du champ littéraire français. Au sein de ce champ, le rapport à la langue est fondamental.*

Très globalement, deux régimes co-existent.

D'un côté, le régime dominant des écrivains français, nés en France, ayant la langue française pour langue maternelle et respectant totalement la cohérence du schéma territoire/langue/moeurs/ culture.

De l'autre, un régime subalterne d'écrivains «de la périphérie», qui ont appris le français et se retrouvent dans une sorte de bilinguisme. (HARCHI, 2016)

Nos écrivains de langue française font-ils partie de ce lot ? Cela étayerait notre thèse et expliquerait la facilité avec laquelle ils réussissaient allègrement à traduire

une socioculture locale dans cet idiome à mi-chemin entre le français et l'Arabe algérien, ce français d'Algérie, oserions-nous écrire.

Bilinguisme individuel et bilinguisme social «Le bilinguisme, une valeur ajoutée»

Avant de parler du bilinguisme, qu'il soit individuel ou social, il faut quand même noter que ce bilinguisme vient de bi langue, donc de langue, laquelle est l'objet d'étude de la linguistique. Elle est aussi l'ensemble du système d'expression des idées. C'est un fait social : ainsi, dans la/les société/s, il existe plusieurs langues qui changent et évoluent ; de fait, une langue ne peut exister sans société et sans individus la pratiquant. C'est ce qui fait dire à Saussure que « *la langue est le produit social de la faculté du langage* ». (SAUSSURE F. (de), 1990)

Le bilinguisme dont nous allons disserter dans ce qui suit est tout d'abord le fait de la pratique simultanée, par un sujet parlant, de deux langues complètement différentes. Nous entendons par là les niveaux lexical et syntaxique et les langues maternelles de l'Algérie et le français. En effet, « *si le français est aujourd'hui parlé par plus de deux cents millions d'individus, c'est qu'il a largement débordé —et ceci depuis toujours — les frontières de l'Hexagone.* » (Birame, 2014)

Actuellement parlée (presque) partout dans le monde, la langue française ne jouit pas du même prestige ni ne souffre des mêmes aléas là où elle est en cours. En effet, la façon dont elle est arrivée à cohabiter avec la ou les langues maternelles en usage est déterminante à plus d'un titre. En tout cas en Algérie, si son usage est controversé (même si elle occupe une place importante) elle traîne, de façon irréversible, un passé colonial inscrit (à jamais) dans les mémoires. Pourtant, si les spécialistes (pédagogues et didacticiens) dégagent et définissent trois variantes du français en usage dans le monde, en l'occurrence le français langue maternelle (FLM), le français langue seconde (FLS) et le français langue étrangère (FLE), en

Algérie, même si c'est la troisième variante qui est officiellement adoptée et hautement proclamée, la situation du français correspond plutôt à la deuxième (FLS).

La notion linguistique du bilinguisme est généralement définie en rapport avec la capacité d'un individu de s'exprimer aussi bien dans une langue que dans une autre. Cela laisserait penser que les compétences et les performances (orales mais peut-être aussi écrites) du locuteur dans les deux langues sont identiques et efficacement utilisées dans des contextes sociolinguistiques différents. Le mot de BLOOMFIELD peut-être interprété dans ce sens, lui qui a considéré le bilinguisme comme « *la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues* ». (Bloomfield, 1933: 56)

Or, il peut s'agir tout simplement de la faculté d'une personne d'échanger avec un interlocuteur natif d'une langue étrangère, à la simple condition qu'il y ait une intercompréhension.

En général, et à titre illustratif, le bilinguisme est constaté dans la présence de deux langues différentes chez un individu, dans différentes interactions langagières comme c'est le cas autour de nous des natifs de et des initiés à la langue arabe dans leurs interactions avec des sujets parlant français ou anglais, par exemple ; les trois langues présentant des différences fondamentales.

A partir du moment où l'échange se produit, qu'il y a compréhension des messages formulés, on peut déduire que les sujets de l'échange sont des bilingues même s'ils peuvent présenter des niveaux de maîtrise assez hétérogènes.

Sur un autre plan, le bilinguisme (et partant, le multilinguisme) est considéré, aussi bien par les linguistes que par les sociologues comme l'une des principales conséquences du contact des langues. C'est justement ce que pense MACKEY qui l'a

expliqué comme suit : « *Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* ». (Mackey, 1976, 9)

Pour sa part, Georges MOUNIN va jusqu'à considérer comme bilingue tout sujet qui s'exprime dans deux langues même si elles sont pratiquées dans la même communauté. Il définit le bilinguisme comme étant « *le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues ; également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue* ». (MOUNIN, 2004)

Tout cela est là pour nous renseigner sur le fait avéré, et maintenant certifié et illustré, que le bilinguisme se caractérise par plusieurs attributs et se décline sous différents aspects et types, dont les deux grandes catégories que sont le bilinguisme individuel et le bilinguisme social.

On peut constater et voir à l'œuvre, par endroit, un bilinguisme individuel et un bilinguisme social : cela veut dire que dans une même société, les sujets peuvent parler plus d'une langue du fait que la société pratique, en parallèle, deux langues différentes au moins: de fait, le sujet est bilingue parce que sa société l'est, de part ses membres qui le sont individuellement. C'est le cas par exemple et par excellence des anciennes colonies françaises d'Afrique (Cameroun, Sénégal, Mali, Niger, etc.) C'est aussi le cas en Belgique, au Québec et en Suisse, d'où le Dictionnaire BFQD.

Parmi les peuples des pays colonisés, les algériens qui parlent leurs langues maternelles (Arabe algérien et/ou Tamazight) mais aussi -pour une bonne proportion- le français, peuvent être qualifiés de bilingues sans que la société algérienne ne le soit dans sa totalité. Dans ce cas, d'importantes et de larges catégories sociales sont bilingues (réelles ou occasionnelles).

Donc pour distinguer le bilinguisme individuel du bilinguisme social, dit aussi bilinguisme d'état, il faut mentionner que, d'un côté, le sujet parlant qui peut s'exprimer en utilisant deux langues est bilingue (s'il choisit de le faire librement). En revanche un autre membre de la même société qui ne sait parler que sa langue maternelle et officielle, ne l'est pas.

Le cas prototypique extrême du bilinguisme individuel est constaté et donné en exemple à l'occasion d'un colloque organisé à Genève par des linguistes français, espagnols, italiens et allemands : il y avait quatre chercheurs : le premier ne parle que le français, le deuxième s'exprime en français et en espagnol, le troisième parle la langue italienne et la langue allemande et le dernier sait utiliser toutes ces langues. Lors de leurs échanges et discussions et pour que leurs interlocuteurs les comprennent, l'un utilise l'espagnol, l'autre l'allemand, le troisième le français, l'allemand s'exprimait aussi en français parce qu'il le maîtrise suffisamment bien. (Calvet, 2009)

Cela prouve, s'il en est, qu'en société où les sujets ne sont pas tenus d'apprendre et de maîtriser plus d'une langue pour entrer en communication avec autrui, cette société, elle, n'est pas bilingue ; elle ne le sera qu'à la condition que tous ses membres comprennent au moins deux langues du moins (même si cela peut ne pas concerner tous les individus de la société ou que quelques uns seulement ne maîtrisent pas une deuxième langue).

On peut citer l'exemple des colporteurs et autres marchands ambulants qui viennent d'une société donnée pour présenter et vendre leurs marchandises. Certains peuvent prétendre à l'intégration dans cette société qu'ils finissent bel et bien d'intégrer. Ils connaissent peu de rudiments de la langue de cette société -qui est différente de la leur- mais cela ne les dissuade pas dans l'accomplissement de la

tâche qui les y a conduit. En effet, en entrant en discussion et en commerçant avec leurs clients, ils apprennent à chaque fois, ça un mot, là une structure qu'ils utiliseront selon la nécessité. Ainsi, en étant en contact avec la langue d'autrui, et dans la durée, ils finissent par la maîtriser.

Concernant justement le bilinguisme social, il est différent, on le voit, du bilinguisme individuel car, en société, les sujets parlant peuvent utiliser indifféremment l'une ou/et l'autre langue, qu'ils maîtrisent suffisamment bien pour que s'établisse l'échange.

Le bilinguisme social met l'accent sur les performances linguistiques dont peuvent se prévaloir les individus au sein d'une communauté ou d'un groupe ethnique ; performances liées à leur appartenance à cette société où ces langues sont en usage, voire en vogue.

Un autre cas est illustré par l'exemple du colonialisme qui installe et entretient une ambiance et un environnement linguistique par la contrainte ; il arrive à forger au sein du pays colonisé une compétence de communication dans sa langue. Cela est illustratif d'une forme de construction du bilinguisme social qui fait des colonisés des sujets parlant, en plus de leur (s) langue (s) nationales, la langue du colonisateur.

En Algérie, au cours de la colonisation, et partant du contact des langues, les algériens ont fini par apprendre à se servir du français par la force des choses alors que les français, du fait de leur fréquentation très limitée des natifs, n'apprennent et ne parlent que de façon rudimentaire l'arabe ou le berbère (contrairement au clergé qui, lui, se mêle et infiltre la société pour des raisons qu'il veut passer pour humanitaires). En revanche, les pieds-noirs, du fait de leur intégration et de la fréquentation assidue des indigènes, parlaient couramment aussi bien l'arabe pour

certains que le berbère pour d'autres. On peut parler ici de bilinguisme social au sein des deux communautés citées.

C'est pour cela que William-F. Mackey insiste sur le fait que la collectivité (société) a besoin qu'il y ait une intercommunication entre ses membres (individus), c'est-à-dire si les gens ne parlent pas les uns aux autres, ne communiquent pas, le moyen pour le faire -la langue- s'amenuise, faiblit et risque de disparaître. Car, pour prétendre à l'existence il faut que cette langue serve.

Ainsi donc, le bilinguisme individuel consiste en la capacité pour un individu d'user de deux langues différentes (chez nous, une personne est bilingue à partir du moment qu'elle communique indifféremment en arabe et en français ou en tamazight et en français, par exemple : c'est le cas le plus récurrent.

Le bilinguisme social est la pratique de deux langues différentes en société, l'ensemble des membres de cette société échangent et dans l'une et dans l'autre de ses deux langues.

François Grosjean, psycholinguiste de l'Université de Neuchâtel en Suisse parle de son expérience du bilinguisme ; c'est l'approche que nous privilégions, écoutons le dire:

« J'ai eu la chance de vivre et de travailler pendant de nombreuses années dans au moins trois pays: la France (...), les Etats-Unis (...) et la Suisse (...). Cette vie imprégnée de langues et de cultures différentes, et jalonnée de nombreuses recherches et publications, m'a permis de mieux comprendre ce qu'est le bilinguisme.

J'ai été frappé par les mythes qui entourent cette réalité (...)

- une idée très répandue veut que le bilinguisme soit assez rare. En fait, (...) la moitié de la population du monde est bilingue (...).

- un deuxième mythe veut que la personne bilingue possède une maîtrise parfaite et équivalente de ses différentes langues. En réalité, à cause du principe de complémentarité (...), il est rare qu'une telle maîtrise soit atteinte dans toutes les langues.

Cette réalité sociolinguistique et discursive a changé la définition de la personne bilingue; elle n'est plus basée sur l'aisance que le bilingue possède dans ses langues mais sur l'utilisation régulière de celles-ci dans la vie quotidienne.

Parmi d'autres mythes qui entourent le bilinguisme, énumérons les suivants:

- le bilingue acquiert ses langues dans sa jeune enfance (en fait, on peut devenir bilingue à tout âge),
- le bilingue est un traducteur-né (le principe de complémentarité fait que cela est rarement le cas), et
- tout bilingue est également biculturel. En réalité, on peut être bilingue sans être biculturel (...) comme on peut être biculturel sans être bilingue ». (GROSJEAN, cours, Université de Neuchâtel)

Le bilinguisme est une notion très ancienne tant en société que dans les études linguistiques. Pour parler de son usage social le plus répandu, c'est une notion approximative utilisée par tous les sujets en situation de bilinguisme, c'est-à-dire par des non-spécialistes aux prises avec le fait linguistique dans leur vie quotidienne. Par contre, au sein des spécialistes des études linguistiques, et en concept qui se veut opératoire, le bilinguisme a été défini de différents angles et selon plusieurs perspectives selon les linguistes et les sociologues qui s'y sont intéressés. En terme technique scientifique, il se doit d'être défini selon des critères bien déterminés. Daniel ELMIGER parle de "*littérature spécialisée*" à propos de la prise en charge scientifique du concept de "*bilinguisme*". Il pose que « dans un

discours scientifique, les termes “bilingue” et “bilinguisme” doivent être définis de manière stable pour être opérationnels » et propose de « dresser un catalogue raisonné des critères (...) pour définir le bilinguisme (ou, plutôt, les bilinguismes: celui d’un “parfait bilingue”, celui de l’école, etc.). Il apparaît (...) que le bilinguisme n’est pas (...) une entité stable et bien définie, mais qu’il recouvre tout un domaine conceptuel allant d’une acception pragmatique minimale à une définition maximale et souvent idéale.» (ELMIGER, 2000)

Pour ce faire, il posera un certain nombre de question pour lever toute ambiguïté; il les range dans trois catégories:

D’abord, où et quand est-on bilingue, et de quelle manière?

C’est dire que l’espace et le temps à partir desquels en se comporte en bilingue définissent ce bilinguisme en contrainte ou obligation dont il faut s’acquitter pour un moment, le temps d’être ailleurs et dans un autre environnement; la manière d’être bilingue dans cette situation est tout ce qu’il y a d’accidentel, du moins circonstanciel.

Ensuite, qui est bilingue: une personne, une communauté, une région; ou un texte, un enseignement, etc.?

C’est dire qu’il y a plusieurs bilinguismes et plusieurs contextes de son déploiement: d’individuel, à collectif, à social; d’un état à un processus, le bilinguisme sera chaque fois défini différemment.

Enfin, le bilinguisme correspond-il au fait de parler deux langues, de les comprendre, de les écrire, d’en maîtriser les variantes standards, etc. ?

C’est dire les niveaux de bilinguisme et partant ses différentes variantes et réalisations en rapport avec le niveau des locuteurs et usagers.

BIBLIOGRAPHIE

Oeuvres:

1. BLOOMFIELD Leonard, *Language*, University of Chicago Press, 1933
2. CALVET Louis-Jean, “*La sociolinguistique*”, Collection « Que sais-je ? », 2009
3. HARCHI Khaoutar, “*Je n’ai qu’une langue et ce n’est pas la mienne*”, essai, Paris, Pauvert, 2016
4. Mackey, William Francis :*Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Editions Klincksieck, 1976.
5. SAUSSURE F. (de), *Cours de linguistique générale*, Alger, ENAG, 1990
6. SEBAA Rabeh, “*L’ALGERIE ET LA LANGUE FRANÇAISE OU L’ALTERITE EN PARTAGE*”, Essai, (Préface de AbderrezakDourari). Editions Frantz Fanon, Tizi Ouzou, 2015)

Dictionnaire :

MOUNIN Georges, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadrige/PUF, 2004

Articles :

1. AKIKA Ali, “*Cette langue n’est pas mienne mais mon butin de guerre*”, *Le MatinDZ* du 02/09/2016
2. AREZKI Abdenour (Université de Béjaia), “*L’identité linguistique, une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive?*” *Algérie Synergies Algérie* n° 2 - 2008 pp. 191-198
3. ELMIGER Daniel, *Définir le bilinguisme*, in *Revue Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique), 2000 (p. 55-76)

Sitographie :

1. MAURIN Marion, Qu’est-ce que le bilinguisme? <https://fr.babbel.com/fr/magazine/qu-est-ce-que-le-bilinguisme>
2. PRANDI Federico , <https://fr.babbel.com/fr/magazine/contributors/federico-prandi>

Cours :

GROSJEAN François, psycholinguiste de l’Université de Neuchâtel, Suisse